

AIDES FINANCIERES BENJAMINS-MINIMES SAISON 2015

Principe :

Aider financièrement nos meilleurs joueurs pour aller jouer ou se qualifier pour des compétitions nationales ou internationales ou des grands prix.

Indemnités pour les championnats de France des Jeunes

La ligue met en place 2 types d'aides : un staff d'entraîneurs présents sur toute la durée du championnat et une enveloppe financière à hauteur de **4000€ à répartir**.

Principe du calcul de l'enveloppe

Les joueurs marqueront des points selon le barème ci-dessous. En fin de championnat, le nombre de points total acquis par les joueurs permettra d'établir une valeur du point selon le calcul suivant :

$$4\ 000\ \text{€} / \text{nombre de points} = \text{valeur du point}$$

Chaque joueur, ayant marqué des points, recevra une aide correspondant à : nombre de points*valeur du point

Barème des points

cut : 40 pts - 1/8 finale : 20 pts - 1/4 finale : 20 pts - 1/2 finale : 30 pts - finaliste : 40 pts - champion : 60 pts

Indemnités pour les autres compétitions

compétitions sélectionnées

- * les épreuves de sélection des équipes de France Boys et Girls
- * les compétitions à l'étranger inscrites au calendrier des épreuves juniors européennes
- * les compétitions internationales validées par le comité de sélection de la ligue

maximum 2 compétitions à l'étranger pour les joueurs classés dans les

20 premiers du mérite national jeunes dans leur catégorie

maximum 1 compétition à l'étranger pour les autres joueurs

- * épreuves à l'étranger => forfait : 150 € - top 10 : 200 € - top 20 : 50 €
- * épreuves en France => forfait : 50 € - top 10 : 200 € - top 20 : 50 €
- * 1 victoire dans un grand prix de catégorie minimum 4 chez les filles et 5 chez les garçons
=> bonus 200 €

Indemnités pour les grands prix de la ligue

catégorie 5 - 6 - 7	si 75 joueurs ou plus	1° : 200 €	2° : 150 €	3° : 100 €
	si moins de 75 joueurs	1° : 100 €	2° : 75 €	3° : 75 €
	si 21 joueuses ou plus	1° : 150 €	2° : 75 €	3° : 75 €
	si moins de 21 joueuses	1° : 100 €	2° : 50 €	3° : 50 €
catégorie 8 - 9 - 10	si 75 joueurs ou plus	1° : 100 €	2° : 75 €	3° : 75 €
	si moins de 75 joueurs	1° : 75 €	2° : 50 €	3° : 50 €
	si 21 joueuses ou plus	1° : 75 €	2° : 50 €	3° : 50 €
	si moins de 21 joueuses	1° : 50 €	2° : 50 €	3° : 50 €

Les inscriptions et droits d'engagement sont à la charge du joueur.

Le joueur ayant une prise en charge fédérale totale ne peut bénéficier des aides de la ligue.

Dans tous les cas de figure, le total de l'aide financière acquise par un joueur ne pourra excéder 1200 €.

L'aide sera conditionnée au comportement irréprochable du joueur.

L'indemnité sera réglée sur justificatifs pour des entraînements, déplacements ou achats de matériel.

Les demandes de règlements doivent parvenir à la ligue avant le 25 novembre 2015. Passé ce délai, la ligue ne réglera aucune demande.